

007

008

009



FICHE TECHNIQUE



ASTRALAV

LAVAGE VAISSELLE MANUELLE CONCENTRÉ

Réf : 881114 (20L) - 881115 (5L) - 881116 (1L PET) Dernière mise à jour : 16-12-2025 Ind.2

FABRIQUÉ EN
FRANCE

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Dissout les graisses et évite les traces et auréoles calcaires.
Facilite l'égouttage et le séchage de la vaisselle.
Conserve ses propriétés si les eaux sont calcaires.
Parfum pamplemousse.

TYPE DE PRÉPARATION :
A diluer

MODE D'EMPLOI

Verser dans un bac d'eau chaude (40 à 50°C) de 1,5 à 3 g/l de produit suivant le degré de salissure.
Eliminer les déchets les plus importants de la vaisselle et du matériel.
Laisser tremper quelques minutes puis laver et rincer à l'eau chaude.
Laisser sécher sans essuyer.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT	COULEUR	PH	DENSITÉ	ODEUR
liquide limpide visqueux	jaune	7 - 8	1,02 - 1,04	pamplemousse

CONDITIONNEMENTS

ref. 881114 (7) : bidon 20L - carton x2 - palette x24
ref. 881115 (8) : bidon 5L - carton x2 - palette x128
ref. 881116 (9) : flacon 1L pet - carton x12 - palette x576

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Eviter les projections oculaires.
- Stocker à l'abri du gel.

NATURE CHIMIQUE

- Agents de surface amphotères, agents de surface anioniques <5%
- 2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL
- Parfums

ENVIRONNEMENT

Surconditionnement : carton recyclable
Bidon de 20L, bidon de 5L et flacon de 1L PET : recyclable
Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

ETIQUETAGE RÈGLEMENTAIRE

- Pas d'étiquetage
 Etiquetage : GSH 07
 Etiquetage additionnel

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Consignes de sécurité : se référer à la fiche de données de sécurité

TRANSPORT ADR

- SOUMIS
 NON SOUMIS

CODE DOUANIER

34025090

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)1.42.70.54.55 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

USAGE RÉSERVÉ AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS